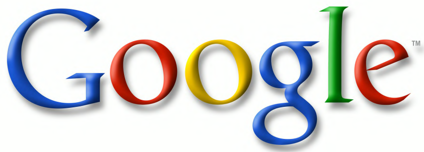

Google

LE GÉNÉRAL JOMINI

ET

LES MÉMOIRES DU BARON DE MARBOT

C'est ce que nous faisons ici en renvoyant pour les détails et pour quelques témoignages à l'appui aux divers ouvrages publiés sur ce sujet, notamment au volume du colonel suisse Lecomte (1), à celui du sénateur français Sainte-Beuve (2), ainsi qu'aux brochures Pascal (3), Huber-Saladin (4) et autres.

---

(1) F. Lecomte, colonel fédéral, *Jomini sa vie et ses écrits. Esquisse biographique et stratégique*, 1 vol. in-8°, avec atlas. 3e édition. Lausanne, 1882.

(2) Sainte-Beuve, de l'Académie française. *Le général Jomini. Étude.* Paris, Michel Lévy frères, 1869, 1 vol. in-12.

(3) Pascal. *Observations historiques sur la vie et les ouvrages de Jomini.* Paris, 1840. 1 brochure in-8°.

(4) Huber-Saladin, colonel fédéral. *Notice sur le général Jomini.* Paris, 1869. 1 brochure in-8°.

Voir en outre la *Lettre à Capefigue* et la *Correspondance avec le baron Monnier*, citées dans les pages qui suivent.

I

Lettre du général Jomini à M. Thiers.

---

10 avril 1846.

« Mon cher Monsieur Thiers,

« Vous m'avez souvent prodigué les témoignages de votre amitié et je réclame aujourd'hui de votre justice que vous m'en donniez une preuve, à laquelle vous êtes peut-être aussi intéressé que moi.

« L'ouvrage commencé par M. Bignon et terminé par un jeune homme de ses parents renferme, au tome 12, page 277, d'odieuses calomnies contre moi, et vous pouvez, mieux que personne, les détruire tout en rendant hommage à la vérité.

« Que les Français me reprochent d'avoir quitté les rangs de Napoléon, rien de plus naturel, et que ceux qui en ignorent les causes et les circonstances me blâment, cela est encore tout simple. Mais de quelque part que vienne le blâme, je crois en conscience qu'il n'est permis à personne de prétendre juger ma démarche, en la séparant des événements qui l'ont provoquée et accompagnée, car ils expliquent, et justifient en grande partie, ce qui sans cela serait inqualifiable.

« Il est bien moins permis encore d'y ajouter la fausse accusation d'avoir communiqué aux Alliés un plan d'opérations de Napoléon, dont je n'avais aucune connaissance,

tandis que je prouve par le témoignage du secrétaire général de la guerre, M. Cassaing, et par l'état-major du maréchal Ney, que ce plan ne m'avait point encore été confié, le jour de mon départ, et que Napoléon l'a déclaré lui-même à Sainte-Hélène dans les mémoires dictés au général Montholon (1).

« Ce qui paraît avoir donné lieu à ces bruits est un bulletin du prince de Suède, du 18 août 1813, cité par Schœll (2), lequel contient une assertion fausse et de plus très faussement interprétée par cet écrivain comme par tous ceux qui ont écrit d'après lui. En effet, le bulletin ne dit nullement que j'ai communiqué un plan réel de Napoléon, dont j'aurais eu connaissance ; il dit que le général Jomini, en traversant l'armée de Blücher pour se rendre au quartier général des souverains, a confirmé le projet qu'avait eu Napoléon de marcher sur Berlin.

« Or ce mot *confirmé* annonce assez qu'il s'agissait d'un plan que Bernadotte supposait avoir été élaboré déjà antérieurement et que j'aurais pu confirmer par mon opinion personnelle, appuyée de ma grande expérience stratégique, et non de la communication coupable d'un plan qui m'eût été confié ; ce qui est fort différent. Du reste, les deux versions ne sont pas plus vraies l'une que l'autre, car le bulletin du prince me fait dire tout justement le

---

(1) Voir en épigraphe, et ci-dessous, page 30, le texte des paroles de Napoléon, telles qu'on les lit au tome Ier, pages 1 et 2, des *Dictées de Sainte-Hélène.*

(2) C'est dans l'ouvrage de Schœll, reproduit en partie par Bignon et Capefigue, que les récents mémoires de Marbot ont puisé leurs calomnies contre Jomini, comme pour parfaire leurs dénigrements contre tous les étrangers au service de France et contre les Suisses en particulier. Voir *Les Suisses au service de France et les Mémoires du général baron de Marbot ; quelques mots de réponse à ces Mémoires*, par Ferdinand Lecomte, colonel fédéral suisse. Une brochure in-8° de 108 pages, avec 4 cartes. Paris, 1892, L. Baudoin, éditeur. — (Rédaction de la *Revue militaire suisse*)

contraire de ce que je pensais, ce qu'il ne me sera pas difficile de vous démontrer.

« Vous avez étudié et très bien saisi tous mes principes stratégiques sur les bases et les lignes d'opérations ; vous savez donc comme moi que j'ai recommandé, dans tous mes chapitres, d'éviter les lignes d'opérations qui pouvaient compromettre une armée, en la plaçant entre la mer et le gros des masses ennemies. Or Napoléon marchant sur Berlin eût commis cette faute, puisque la grande armée des souverains eût débouché en Saxe sur ses derrières, et se fût réunie à Blücher à la hauteur de Leipzig et de Torgau. Ainsi Napoléon se serait placé précisément dans la déplorable situation où il avait jeté l'armée prussienne à Iéna en 1806, et où il se trouva lui-même après sa pointe sur Dessau au mois d'octobre 1813; ce qui amena le désastre de Leipzig.

« Vous savez aussi que lorsqu'on a une forte masse centrale opposée à trois fractions ennemies, il faut d'abord jeter toutes ses forces sur celle de ces fractions qui serait à même de vous faire le plus de mal. Guidé toute ma vie par ces deux principes, loin d'avoir songé à la probabilité d'une marche de Napoléon sur Berlin, j'étais fermement convaincu qu'il se jetterait par la Bohême sur Prague ou Tœplitz, pour prendre à revers la grande armée des Alliés et la refouler sur la mer, vers le bas de l'Elbe, dont il tenait les redoutables forteresses.

« Ce fut là la seule opinion que je manifestai à l'empereur Alexandre ; tous les acteurs vivants peuvent l'attester! Comment Messieurs Schœll, Bignon et compagnie peuvent-ils accorder cette opinion avec le prétendu plan dont ils m'ont imputé la communication et qui aurait dit tout le contraire?

« Chacun se demande quel motif a pu porter le prince de Suède à insérer un fait faux dans son bulletin? Il n'y a que deux réponses possibles à cette question..... Ce fut peut-être à la suite d'un rapport de ces nombreux officiers

d'ordonnance de toutes nations, qui dans les grandes coalitions encombrent les quartiers généraux et répètent tous les cancans pour se donner de l'importance ; peut-être aussi le prince se flatta-t-il par là de relever la gloire de son rôle qui consistait à couvrir la capitale de la Prusse : on sait qu'il aimait assez à se vanter, car chacun se rappelle ses fameux bulletins de Wagram qui le brouillèrent avec Napoléon ; peut-être son assertion n'a-t-elle pas d'autre source.

« Au demeurant et comme je l'ai observé plus haut, il ne dit point que j'ai communiqué un plan à moi connu ; il pense que j'ai confirmé celui que lui-même attribuait à l'empereur, et il y a de la noire méchanceté à en tirer les conclusions que tant d'écrivains passionnés ont prises contre moi.

« Quoi qu'il en soit, vous conviendrez, en admettant la justesse des principes stratégiques cités plus haut, que si Napoléon avait eu la pensée primitive de se jeter sur Berlin, et si mon prétendu rapport à Blücher l'en avait empêché, j'aurais rendu par là un véritable service à l'armée française, puisque dans l'état des choses cette marche sur Berlin eût probablement accéléré sa ruine, comme elle l'amena trois mois plus tard lorsqu'il fit sa tentative sur Dessau.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, loin d'avoir manqué à mes devoirs envers l'armée que je quittais, j'ai déployé la plus grande loyauté dans toute ma conduite ; vous verrez par ma lettre à M. Capefigue (pages 10 à 13), avec quels soins j'ai évité tout ce qui aurait pu mériter le moindre reproche : soit en mettant le corps de Ney à l'abri de toute surprise, malgré le maréchal, soit en refusant à l'empereur Alexandre de lui indiquer la force de ce corps, refus qui m'attira des remerciements de la part de ce monarque, juste appréciateur de tout bon sentiment ! Comment aurais-je pu communiquer un plan d'opérations aussi important à Blücher, quand je refusais un simple

état de situation à l'empereur Alexandre, alors arbitre de ma destinée! Comment aurais-je pu espérer de gagner sa confiance, en débutant à son service par un acte de félonie! En voilà déjà trop sur ce douloureux chapitre; il m'eût suffi pour vous convaincre de vous répéter la déclaration de Cassaing, secrétaire général du ministère de la guerre, imprimée à la suite de ma correspondance avec le baron Monnier, et le témoignage plus imposant encore des Mémoires de Sainte-Hélène (Montholon, tome 1, pages 1 et 2, cité plus haut).

« Quant à ma démarche elle-même, c'est une question indépendante du bulletin qui a donné lieu à tant de calomnies. Pour juger avec justice le parti que j'ai pris, on ne saurait oublier qu'il fut le résultat d'antécédents et d'événements tout exceptionnels consignés dans ma correspondance avec MM. Monnier et Capefigue, savoir :

« 1° Ma qualité d'étranger servant un pays qui n'était pas le mien;

« 2° Six ans de vexations de la part du prince de Neuchâtel, et que j'attribuais alors à Napoléon lui-même;

« 3° Refus de ma démission en 1810;

« 4° Menace de m'envoyer à Vincennes, si je persistais à la demander;

« 5° Ma nomination de général attaché à la personne de l'empereur Alexandre dès 1810;

« 6° Ma mise aux arrêts et à l'ordre de l'armée au mois de juin 1813 sous les prétextes les plus futiles, après les services signalés que je venais de rendre à la Bérésina et à Bautzen;

« 7° L'injustice tout aussi criante qui me fut faite six semaines après par le renvoi du tableau de 600 promotions accordées à la suite des sanglantes batailles de Lutzen et de Bautzen; tableau dont les noms du général Jomini et du capitaine Koch, son aide de camp, se trouvaient seuls biffés comme s'ils eussent été indignes;

« 8° La manière toute différente dont on accablait de

grades, d'honneurs et de récompenses une foule d'hommes comptant parmi les moins méritants.

« Voilà j'espère une réunion de griefs bien suffisante pour exaspérer un officier étranger qui, en définitive, se croyait quitte de toute obligation envers la France (1).

« J'aurais pu souffrir longtemps encore des injustices comme cette blessante radiation, bien qu'elle ait eu lieu après une bataille qui aurait dû me valoir une glorieuse récompense, au dire même du maréchal Ney. Mais y ajouter une injure flagrante, c'était par trop fort, et il n'était pas dans la nature d'un homme de mon caractère de supporter celle qui me fut jetée à la face par cette mise aux arrêts et ce fatal ordre du jour!

« Encore aujourd'hui, après 30 ans de réflexions et de tribulations, malgré le tort que mon départ a pu me faire, je le déclare devant Dieu, je ne souffrirais pas un traitement pareil, et de la part d'un Napoléon moins que de tout autre, car il ne frappait pas en aveugle sur moi; il me connaissait et savait me juger.

« Si tous les motifs de justification qui précèdent n'étaient pas plus que suffisants, je pourrais encore ajouter ceux de la politique. Napoléon passait alors, à tort ou à raison, pour le despote de l'Europe, pour le conquérant avide de pouvoir et le seul obstacle à sa pacification.

« Il avait soulevé le continent par les abus du système continental, et l'application forcée de ce système faite brutalement à mon pays avait causé ma ruine par celle d'une maison de banque dépositaire de tout ce que je possédais (la maison veuve Bourcard et fils, de Bâle). La Suisse, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et ses chers alliés mêmes de la Confédération du Rhin ne lui

---

(1) Je me faisais peut-être illusion, mais je croyais en âme et conscience que la France m'était redevable plus encore que je ne pouvais l'être envers elle; car pour un seul grade que j'en avais obtenu, je m'étais grandement acquitté, comme on le verra plus loin. — J.

pardonnaient pas les guerres cruelles et sans fin dans lesquelles il les entraînait, guerres que l'on attribuait à son insatiable ambition et à ce caractère de fer qui voulait faire ,tout ployer devant lui. C'était l'esprit général du temps, même en France, même dans les hautes régions de l'armée. Était-ce étonnant que je le partageasse avec tant d'autres, ét qu'en rendant mes griefs plus vifs en même temps que plus légitimes, ma démarche m'en parût plus honorable?

« Acharnés à me trouver des torts, mes détracteurs ont affecté de m'accuser d'ingratitude, en disant que je devais mes services exclusivement à la France, puisque je lui devais mon instruction militaire. C'est encore une fausseté ; chacun sait que j'ai écrit mon premier Traité des grandes opérations de la guerre en 1803 et 1804, deux ans avant de porter un uniforme français. Quant aux récompenses que j'ai reçues, elles n'étaient pas de nature non plus à me faire supporter de sanglants affronts. J'avais fait comme chef de bataillon helvétique et volontaire près du maréchal Ney la campagne du Camp de Boulogne et celles d'Ulm et du Tyrol, lorsque je fus nommé colonel après la bataille d'Austerlitz. C'est le seul grade qui me fut conféré durant huit années de guerres formidables, car le grade de général de brigade ne m'avait été donné qu'en 1810, pour atténuer la violence que l'on me faisait en me refusant ma démission. Je ne conclus pas que je dusse en être mécontent : je cite seulement ces faits pour rappeler que je n'étais point aussi comblé de faveurs qu'on a bien voulu le dire, et que j'avais tout droit d'accepter la fortune militaire que m'offrait l'empereur Alexandre en 1810, alors qu'il était encore étroitement allié à Napoléon.

« Enfin en me reportant à ces temps presque fabuleux, plus je réfléchis plus je suis enclin à plaindre ceux qui, après avoir lu ma lettre à M. Capefigué, ne penseraient pas avec moi qu'un Suisse, auteur d'ouvrages comme les miens, acteur important dans plus d'une victoire, libre de

sa personne, menacé de la prison quand il donnait sa démission, mis aux arrêts et à l'ordre de l'armée comme remplissant mal ses fonctions et cela par un Napoléon, ne pouvait sans honte rester 24 heures de plus sous le coup d'une pareille injure. Il ne me restait donc qu'à mourir ou à partir. Français, j'aurais certainement pris la première de ces résolutions; mais étranger et libre, je suis allé rejoindre un souverain généreux qui depuis sept ans me demandait à son service et depuis trois ans m'avait nommé général attaché à sa personne. Que celui qui se croirait en droit de me jeter la pierre se présente et, après s'être mis en tous points à ma place, nous verrons s'il l'osera.

« Je termine cette trop longue épître par une dernière observation : M. Bignon ou ses continuateurs se trompent grandement lorsqu'ils prétendent que j'ai courbé la tête. Cette observation pour le moins bizarre, puisqu'on ne sait pas à quoi elle se rapporte, est d'ailleurs aussi fausse que possible. Celui qui n'a pas hésité à rompre avec Napoléon plutôt que de ployer la tête sous un affront, ne la courbera devant personne.

« Excusez mon long verbiage; je sais que je prêche à un converti; mais j'espère que, bien pénétré de ces faits, lorsque vous serez arrivé dans votre Histoire à cette grande catastrophe de 1813, vous ne refuserez pas de rectifier l'opinion, en disant la vérité telle que Napoléon l'a dictée lui-même à Sainte-Hélène.

« En voilà trop long sur ces déplorables affaires, car j'ajoute peu de choses à ce que mes deux brochures (correspondance avec le baron Monnier, et avec M. Capefigue) vous auront appris depuis longtemps. Je vous les envoie donc ci-joint pour la seconde fois, dans le cas où vous les auriez égarées.

« Agréez l'assurance de tous mes sentiments.

« Signé : Général Jomini. »

On sait que M. Thiers, au cours de ses beaux récits de la campagne de 1813 (livre 49e, *Dresde et Victoria*, tome 16, pages 275-277 de l'édition de Paris), a tenu compte, bien que dans une mesure qui aurait pu avoir plus de largeur, des explications ci-dessus. La reproduction textuelle des paroles justificatives de Napoléon à Sainte-Hélène complète l'intention équitable de l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire*. — (*Réd.*)

II

Esquisse biographique.

Le général *baron de Jomini* (Henri) est né le 6 mars 1779, à Payerne, petite ville du canton de Vaud, dont son père était le premier magistrat. Dès son enfance, il désira se vouer au métier des armes; mais diverses circonstances politiques de l'Europe l'empêchèrent successivement d'entrer comme cadet au collège du prince militaire de Wurtemberg, à Montbéliard, et au régiment suisse de Watteville en France. Se rabattant sur la carrière commerciale, il en fit un premier apprentissage à Bâle, dans la maison Preiswerk, puis en 1796 comme employé dans la maison Moselmann, à Paris. Il la quitta bientôt pour devenir agent de change. Au bruit des célèbres campagnes de 1796 et 1797, ses goûts militaires se ravivèrent. Il suivit les opérations avec attention, du fond de son cabinet, annotant les bulletins de victoire, les comparant avec les opérations des temps de Louis XIV et du grand Frédéric, s'éprenant d'un vif enthousiasme pour le génie du vainqueur de Rivoli. Entraîné par le courant politique et militaire du jour, il se mêla aussi d'une manière très active aux affaires suisses dont on s'occupait beaucoup à Paris. Il fut un des premiers à signer l'appel de F.-C. de Laharpe, qui invoquait la garantie donnée par la France, en vertu des traités, aux droits du pays de Vaud. Aussi la révolution de 1798 le fit rentrer en Suisse comme lieutenant des troupes helvétiques et adjudant du nouveau ministre de la guerre Keller. Les services qu'il rendit dans cet emploi lui valurent le grade de capitaine le 17 juin 1799, et de chef de bataillon le 26 avril 1800, ainsi que l'entière con-

fiance des ministres Repond et Lanther, qui succédèrent à Keller.

Ainsi, dès le début, les faits sont en contradiction flagrante avec les affirmations du baron de Marbot. Quoi qu'en disent les mémoires en question, Jomini n'était pas simple commis dans la République helvétique, et ce n'est pas là que Ney est venu le chercher pour le faire sortir de l'obscurité où il gisait. Ce qui est certain, c'est qu'à l'âge de 20 ans Jomini était l'âme du ministère suisse de la guerre (1), en même temps qu'un des ardents meneurs de la lutte engagée contre l'oligarchie bernoise qui s'appuyait sur les Impériaux, tandis que le parti helvétique et vaudois se trouvait de plus en plus poussé à faire cause commune avec la France.

La réaction qui suivit la paix de Lunéville, fatale aux autorités suisses, força Jomini de quitter sa charge à Berne. Il retourna à Paris, où il espérait trouver de l'occupation ou un emploi selon ses goûts. Il prit d'abord un poste plus commercial que militaire dans la fabrique d'équipements Delpont, ce qui le mit en relation avec quelques hommes marquants français et suisses, agitateurs politiques occupés à bouleverser la carte de l'Europe, et qui risquèrent de lui faire faire plus d'un faux pas. En compensation, ses goûts stratégiques se transformèrent à cet ardent foyer jusqu'à devenir son unique et haute passion. Il méditait le plan d'un vaste ouvrage d'histoire et d'art militaire, qui serait un résumé de principes positifs et fixes sur les opérations de la guerre, principes qui n'avaient encore été formulés méthodiquement dans aucun ouvrage ancien ni moderne. Il les déduirait des campagnes des grands capitaines, entre autres de Frédéric II et des guerres de la Révolution. C'était son *Traité des grandes opé-*

---

(1) Le volume de rapports et projets manuscrits de Jomini, soigneusement conservé aux archives fédérales à Berne, en fait foi.

rations. Dès 1803 il y travailla assidûment, ayant quitté pour cela la maison Delpont. Murat, gouverneur de Paris, le général hevétique von der Weid, passé au service français, l'ambassadeur russe d'Oubril, à qui il offrit à la fois ses services et ses manuscrits, ne se soucièrent pas plus des uns que des autres. Ses prétentions provoquaient le sourire. Le temps n'était pas aux livres. L'ambassadeur russe surtout lui fit un sot accueil qu'il eut à regretter plus tard. Ney fut plus avenant. Le brave des braves avait l'esprit d'apprécier chez les autres ce qui avait manqué à son éducation première. Il prit Jomini sous son patronage, lui avança des fonds pour l'impression de ses premiers volumes, impression très coûteuse vu les planches, et l'emmena comme aide de camp volontaire au fameux camp de Boulogne.

Heureux d'avoir enfin le pied à l'étrier, Jomini, encore sous l'uniforme suisse, suivit Ney dans la campagne d'Ulm; il eut l'occasion de s'employer utilement aux mouvements de troupes du 6e corps, qui amenèrent la brillante affaire d'Elchingen et la capture du gros de l'armée de Mack. Envoyé ensuite dans le Tyrol, puis au grand quartier général comme porteur des rapports, il l'atteignit à Austerlitz le lendemain de la célèbre bataille. A ses dépêches il avait joint les deux volumes imprimés du *Traité*, en marquant le chapitre des lignes d'opérations et le parallèle entre les méthodes de Napoléon et de Frédéric le Grand. Quelques jours plus tard, dans les loisirs de Schœnbrunn, l'Empereur se fit lire ces pages par Maret, plus tard duc de Bassano. Fort étonné, puis courroucé de voir son système de guerre si bien dévoilé, il eut un moment l'idée de faire saisir ce livre (1). Mais il se radoucit en pensant que les vieux généraux qui commandaient contre

(1) Qu'on dise que le siècle ne marche pas, s'était écrié Napoléon à Maret! voilà un jeune chef de bataillon, et un Suisse encore, qui nous apprend ce que jamais mes professeurs ne m'ont enseigné et ce que bien

lui ne le comprendraient pas s'ils le lisaient, et que les jeunes gens qui sauraient le lire ne commanderaient pas de sitôt, et il fit nommer l'auteur adjudant-commandant, charge assimilée au grade de colonel, en l'attachant comme aide de camp au maréchal Ney, qui en avait fait la demande motivée par les bons services rendus au camp de Boulogne et à Ulm.

C'est en cette qualité que Jomini fit la campagne de 1806, non à son corps, mais au grand état-major. Il y fut appelé parce qu'on pensait que sa parfaite connaissance de l'armée prussienne procurerait de bons renseignements, et, dès la première entrevue, l'Empereur, arrivant de Paris à Mayence, put savoir à quoi s'en tenir sur le compte de son aide de camp provisoire. Sur l'avis qu'il ferait partie de la maison impériale pour cette campagne, Jomini lui ayant demandé la permission de retourner aussitôt à son corps prendre ses équipages et de le rejoindre à Bamberg, Napoléon s'écria sur un ton de vif désappointement: « Et qui vous dit que je vais à Bamberg? — La carte d'Allemagne, Sire! répondit Jomini en s'excusant d'avoir deviné, par divers indices d'état-major, que l'Empereur voulait faire contre les Prussiens une opération analogue à celle de 1805 contre Mack et de 1800 contre Mélas, ce qui menait par Bamberg ». — C'est bon, répliqua Napoléon rassuré sur le secret de ses projets, soyez à Bamberg dans quatre jours, mais personne ne doit savoir que j'y vais! Un mémoire : *Sur les probabilités d'une guerre avec la Prusse et les opérations qui auront vraisemblablement lieu*, que Jomini venait de rédiger pour le maréchal Ney, à la suite d'intéressantes discussions sur ce sujet, mémoire auquel les événements subséquents donnèrent une complète

peu de généraux comprennent.... Comment Fouché a-t-il pu laisser imprimer un tel livre? Mais c'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis!

sanction, contribua à montrer la sagacité de Jomini et la pleine connaissance qu'il avait de la méthode de Napoléon.

La belle combinaison stratégique de 1806 se déroula comme l'Empereur l'avait conçue et comme Jomini l'avait prévue. Sur le champ de bataille il se comporta non moins bien, en courant bravement après Ney, qui se laissait entraîner trop loin par son ardeur bouillante.

Après Iéna, Jomini suivit le grand état-major à Berlin, où il faillit tomber en disgrâce par suite d'un autre mémoire, aussi courageux que prophétique, mais très mal accueilli de Napoléon, au sujet de la campagne de Pologne. A la bataille d'Eylau, il était aux côtés de l'Empereur pendant les chaudes péripéties du cimetière, et il reçut de lui, au moment le plus difficile, une importante mission confidentielle. Il devait, à la nuit, et pendant que le gros de l'armée française se dégagerait, si Ney attendu ne rejoignait pas, rester à l'arrière-garde de Grouchy. Il était accrédité auprès de ce général pour lui donner les directions de Napoléon sur les opérations à exécuter, cela sans autre ordre que des instructions verbales connues de lui seul. Il s'agissait de faire bonne contenance, mais en se préparant à la retraite ; d'assurer éventuellement celle-ci, si elle devenait nécessaire, tout en s'attribuant la victoire et surtout en évitant de provoquer des alarmes. L'arrivée de Ney, dans la soirée, sur la droite des Russes, rendit superflue cette mission, qui prouve néanmoins la haute confiance que Napoléon avait dans le coup d'œil de Jomini.

La victoire de Friedland et le traité de Tilsitt ramenèrent l'Empereur à Berlin. Jomini l'y accompagna et travailla activement à ses IIIe et IVe volumes du *Traité*, puis il rejoignit l'Empereur à Paris.

Les difficultés que Jomini avait déjà subies s'aggravèrent par suite de sa position ambiguë et de ses réclamations, trop vives peut-être, pour la faire cesser. En même

temps aide de camp du maréchal Ney, dont le corps était en Silésie, et attaché à la personne de l'Empereur, à Paris, il ne se trouvait régulièrement à sa place nulle part. Puis Berthier, le major général, tout-puissant en affaires bureaucratiques autant que nul et routinier en matière d'opérations, se montrait peu favorable à Jomini. Soit qu'il y eût antagonisme entre leurs caractères, soit que Berthier eût pressenti un germe de concurrence, il n'épargna dès l'origine aucun déboire au jeune colonel. Bien que Ney eût demandé pour Jomini le poste de chef d'état-major du 6e corps, en remplacement du général Dutaillis, devenu infirme, et que l'Empereur y eût consenti, il fut nommé seulement sous-chef aux ordres dudit général. Jomini blessé au vif s'étant plaint, par lettre, directement à l'Empereur, il s'ensuivit une scène piquante à la première réception de Fontainebleau ; Berthier n'y eut pas le beau rôle et ne le pardonna jamais à l'officier suisse.

A ce moment même l'empereur Alexandre, alors allié intime de Napoléon, venait de recevoir le *Traité des grandes opérations militaires* et en ordonnait la traduction en langue russe. Le monarque, instruit aussi de l'étrange accueil fait à l'auteur par M. d'Oubril, lui fit proposer en sa qualité de Suisse, les plus grands avantages s'il voulait entrer à son service ; le prince Wolkonsky et le comte Nesselrode, en lui apportant une lettre du célèbre Ancillon, lui réitérèrent les mêmes instances. Mais il n'était plus temps. Il refusa ces offres brillantes, car on venait enfin de lui rendre justice. Il partit donc pour la Silésie où l'appelait son nouveau poste de chef d'état-major, et ce fut à Glogau, en décembre 1807, qu'il fit imprimer séparément son maître chapitre des « Principes généraux de l'art de la guerre ».

Bientôt le 6e corps fut acheminé sur l'Espagne pour y précéder Napoléon lui-même, qui l'y laissa quand il se retourna contre l'Autriche. On sait que Ney ne fut pas heureux dans ses campagnes de la Péninsule ; il manqua

plus d'un bon coup, et quelques-uns pour n'avoir pas suivi les conseils de son chef d'état-major (1).

Brouillé avec Soult et avec le roi Joseph, il envoya Jomini en mission auprès de l'Empereur pour faire un rapport sur ces affaires et justifier l'évacuation de la Galice. Jomini rejoignit Napoléon à Vienne, après la bataille de Wagram; il le suivit à Paris quand fut conclue la paix de Schœnbrunn (1809).

De son côté, Ney s'était aussi rendu à Paris, par suite des discussions réitérées qu'il avait eues avec chefs et collègues. Mais Napoléon lui ordonna de retourner promptement à son poste. De plus en plus aigri contre tout le monde et contre lui-même, Ney demanda, pour cette reprise de la campagne, le renouvellement de son entourage et entre autres le remplacement de Jomini, qui devint ainsi, comme il arrive souvent aux chefs d'état-major, le bouc émissaire des fautes des chefs suprêmes. Jomini fut relégué dans la suite de Berthier, aux ordres de son adjudant, le colonel Bailly de Monthion.

Le coup était rude, d'autant plus que cet état-major de Berthier était une sorte de dépôt d'incapables et d'invalides, occupés à faire des liasses de papiers en attendant quelque emploi secondaire. Ayant sollicité en vain son transfert à un commandement d'infanterie, modestement motivé sur son état de santé qui ne lui permettait réellement plus de faire un service pénible à cheval, il ne reçut que des refus humiliants. Un jour le prince de Neuchâtel, offensé qu'on ne se crût pas heureux de servir sous ses ordres, dans quelque position que ce fût, répondit brutalement à ses plaintes en lui disant: « Donnez alors votre démission ! »

(1) Voir à ce sujet le volume *Guerre d'Espagne*, 1808-1814. *Extrait des Souvenirs inédits du général Jomini* par le colonel fédéral Lecomte. Paris, Baudoin, 1891, avec une carte.

Dans le même instant où le malheureux colonel se voyait ainsi vexé et malmené, le général Czernizeff, aide de camp de l'empereur Alexandre, qui avait fait la campagne de Wagram près de Napoléon, venait d'arriver à Paris, et renouvelait près de lui les instances déjà faites en 1807, par le prince Wolkonsky et M. de Nesselrode. Le colonel était Suisse et libre ; les deux souverains étaient non seulement en paix, mais encore alliés. Abreuvé de dégoût, Jomini demanda et obtint un congé pour cause de maladie. Il se retira en Suisse, avec l'idée de reprendre, après quelque repos, son ancien projet d'entrer dans l'armée russe, et, de Baden, le 28 octobre 1810, il écrivait à Berthier pour donner sa démission de l'emploi d'adjudant-commandant. Cette lettre, à la fois supplique et ultimatum et dont l'ironie bien masquée sous l'humilité conventionnelle du style hiérarchique, ne pouvait se deviner que des initiés, aurait sans doute terminé tout conflit, si elle eût provoqué quelque mouvement de bienveillance de la part de Berthier, alors colonel-général des Suisses, et amené le transfert de Jomini à la tête d'une brigade d'infanterie. Rien de semblable ne suivit ou ne vint à temps. Aussi Jomini donna cours à ses offres de service à la Russie. Elles ne pouvaient manquer d'être bien accueillies ; il fut aussitôt nommé aide de camp de l'empereur Alexandre.

Toutefois Jomini n'avait encore en poche ni son congé français ni ses diplômes russes, quand Napoléon, ayant eu vent de ses démarches, lui fit tranmettre l'ordre impératif par le chargé d'affaires français en Suisse, M. de Rouhières, de rentrer immédiatement à son poste. Après quelques jours de cruelles hésitations, Jomini obéit, et apprenant à Paris par le duc de Feltre, qui d'ailleurs était bien disposé pour lui, qu'il n'avait d'autre perspective que d'être enfermé à Vincennes ou de se soumettre avec le grade de général de brigade, il se soumit par force, restant relégué à l'état-major de Berthier. Ainsi chacun de ses grades ou emplois ne s'obtenait qu'au prix de labo-

rieux tiraillements (1). A cette époque, il publia la seconde édition du *Traité* et il commença l'*Histoire des guerres de la Révolution*, 15 vol. avec 4 atlas, dont les derniers parurent à Paris en 1824, bientôt suivis, en 1827, de la *Vie politique et militaire de Napoléon racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, en 4 volumes et un atlas.

En 1812, s'ouvre la campagne de Russie. Jomini reçoit l'ordre de suivre Napoléon. Répugnant à tourner son épée contre le prince généreux, qui naguère lui offrait une flatteuse position, il réussit à se faire nommer gouverneur de Wilna, puis de Smolensk et il ne manifesta son activité habituelle que quand la grande armée, subissant tous les malheurs d'une retraite sans exemple, revint en désordre sur ses étapes. En prudent chef d'état-major, il avait fait étudier toutes les routes de la région de son commandement ; il put indiquer, au moment critique, une ligne de retraite par Wasselowo et Gambin sur Molodechno, beaucoup plus courte et moins difficile que celle sur Minsk, que Napoléon voulait suivre, et qui était déjà coupée par Tchichakoff. Ses plans ayant été adoptés, il fut chargé, de concert avec le général du génie Éblé, de jeter les ponts sur les points indiqués de la Bérésina, et il exécuta courageusement cette mission, malgré une violente fluxion de poitrine. Fort malade au moment du passage, il fut abandonné sur la rive gauche. Le tourbillon affolé des derniers fuyards le surprit et l'entraîna dans la rivière ; il faillit être noyé et ne fut sauvé que par miracle du milieu des flots et des glaçons, ainsi que de la terrible retraite qu'il fit péniblement jusqu'à Stettin. Là, il reçut l'ordre de se rendre aussitôt à Paris ; mais il y arriva si malade, qu'il ne put, pendant trois mois, répondre à l'appel de l'Empereur qui l'avait spécialement choisi avec son ami le

(1) Voyez sa *Correspondance avec le baron Monnier*. Paris, 1819. Brochure in-8°.

général Nègre pour travailler auprès de lui à la réorganisation de l'armée. Ces trois mois d'absence *forcée* firent sans doute manquer à Jomini la plus belle occasion de faire sa carrière.

Convalescent et ayant rallié l'armée en Saxe, le jour même de la bataille de Lutzen, il fut nommé de nouveau chef d'état-major du maréchal Ney, qui commandait alors quatre corps d'armée. Il rejoignit son chef le 4 mai 1813 à Leipzig, juste à point pour prendre part aux opérations de la bataille de Bautzen. On touche ici au point critique.

Par suite de dépêches égarées et de malentendus, le maréchal Ney reçut à Lückau l'ordre de détacher le corps d'armée de Lauriston sur Hoyerswerda et de marcher avec les trois autres corps sur Berlin. Ne comprenant rien à ce mouvement excentrique contraire à la méthode de Napoléon, Jomini chercha à en dissuader le maréchal Ney et, n'y réussissant pas, il refusa d'y participer comme chef d'état-major et de signer les ordres. Ney prit alors un moyen terme : il demeura vers Lubben, puis, ayant appris par une malle interceptée que les Russes de Barclay se portaient sur Bautzen, il prit alors sur lui de changer son mouvement; il eut le bonheur, on le sait, d'arriver assez tôt à Bautzen, le 21 mai 1813, pour écraser la droite alliée et décider la victoire, ayant reçu en route des ordres attardés qui l'y appelaient, cela en parfaite conformité avec les prévisions de Jomini.

Héros de la journée de Bautzen, le maréchal Ney fut vivement félicité dans le camp français, et, avec une grande noblesse de caractère, il reportait franchement une bonne partie de ces félicitations sur son chef d'état-major. Il raconta comme quoi, sans lui, il eût été trop engagé sur la route de Berlin pour avoir pu, à la réception des derniers ordres, se rabattre à temps sur Bautzen. Aussi mit-il de sa propre main le nom de Jomini en tête du tableau d'avancement et des récompenses, le proposant pour général de division.

Jomini s'attendait donc à une récompense publique de ses services, qui consacrerait la réputation que lui avaient faite ses livres, quand il reçut de Berthier, au lieu de la promotion si vivement désirée, les arrêts! oui, les arrêts avec mise à l'ordre du jour de l'armée comme incapable, le tout pour n'avoir pas envoyé de misérables états de situation dits de quinzaine, qui avaient été retardés par les pertes de la bataille dans quelques corps provisoires. En voyant se renouveler tous les affronts subis en 1807 et 1810, Jomini, abreuvé d'amertumes, résolut, exaspéré par l'injustice, de quitter à jamais des drapeaux qui, en définitive, n'étaient pas ceux de sa patrie et où il trouvait tant d'humiliations.

Que ne s'est-il borné à cette résolution, en rentrant simplement en Suisse, au moins pendant quelque temps!

La fatalité des circonstances l'entraîna plus loin. Homme de guerre avant tout, désintéressé politiquement dans la lutte en cours, dilettante passionné d'art militaire, il ne sut se résigner à assister oisif, du fond de la paisible Suisse neutre, aux opérations se déroulant autour d'elle. Pouvait-il d'ailleurs oublier la bienveillance que lui avait montrée l'empereur Alexandre, qui n'avait pas révoqué ses diplômes en sa faveur, et qui se retrouvait en état de trêve avec son ancien allié Napoléon, grâce à la conclusion de l'armistice de Parschwitz.

Profitant de cet armistice, Jomini se rendit au quartier général russe, où il fut reçu avec distinction et promu au grade de lieutenant général et d'aide de camp de l'empereur Alexandre. Loin d'avoir, comme l'annonce le baron de Marbot, porté aux alliés des plans de campagne qu'il ne pouvait connaître, il résista à toutes les instances qui furent faites pour obtenir de lui quelques détails, même très futiles et connus, sur l'organisation de l'armée française. Par le même sentiment de loyauté, avant de quitter le maréchal Ney, il lui avait donné d'utiles conseils pour garantir l'armée française en cas de reprise des hostilités

et il avait ordonné lui-même, chemin faisant, des mesures à cet effet. Il n'a donc pas trahi, ainsi que le disent ses détracteurs qui, méconnaissant totalement son caractère, passionné autant que généreux, le représentent comme un vulgaire traître de mélodrame.

Au reste, pour ceux qui pencheraient encore à croire à la fable des états de situation et du plan de campagne portés aux Alliés, rappelons que de nombreux démentis lui ont été donnés, dont nous ne citerons ici, après la *Lettre à M. Thiers* ci-dessus, que les deux principaux, dûment imprimés en leur temps et non contestés.

C'est d'abord la correspondance échangée entre Jomini et M. Cassaing, ancien secrétaire du maréchal Ney, correspondance publiée à Paris, en 1819, en ces termes :

A M. Cassaing, secrétaire général du ministère de la guerre.

Mon cher Monsieur,

Vous aurez sans doute appris que différents écrivains induits en erreur par les bruits de gazettes, se sont permis de dire que j'avais communiqué les plans de Napoléon aux Alliés. Vous savez mieux que personne combien cela est faux. Ces messieurs, avant de m'attribuer un fait aussi injurieux, auraient dû songer qu'à la veille d'être admis à l'état-major particulier de l'empereur Alexandre, je me serais bien gardé de débuter par une pareille preuve de déloyauté. C'eût été m'y prendre d'une étrange manière pour inspirer de la confiance au Souverain que j'allais servir.

Ceux qui se donneraient la peine de réfléchir à mon caractère bien connu et à mes intérêts, se convaincront aisément que j'étais incapable d'une semblable communication, en supposant même que j'eusse connu ces plans. Mais ce qu'il y a de plus positif encore que des protestations, c'est que je n'ai jamais eu connaissance qu'il en ait existé un. J'ai eu pendant dix ans toute la correspondance de l'Empereur avec le maréchal Ney, et je n'y ai jamais rien vu qui ressemblât à un plan de campagne. D'ailleurs chacun sait qu'on ne peut faire de projets pour une longue suite d'opérations, et qu'on doit se borner à la direction générale d'une première entreprise : or, au commencement de la seconde campagne de 1813, je n'ai pas même su un mot qui eût trait à la reprise des hostilités.

Le bulletin du prince royal de Suède qui a donné lieu à ces bruits

renferme une erreur manifeste. Le Prince, qui était à cent lieues de là, dit, sur la foi d'une gazette de Breslau, que j'ai donné des renseignements au maréchal Blücher relativement à une prétendue marche de Napoléon sur Berlin. Je n'ai jamais écrit ni parlé de ma vie au maréchal Blücher ou à ses officiers; j'ai à peine entrevu son état-major six mois après à Francfort. D'ailleurs, si j'avais annoncé, comme on le prétend, que Napoléon voulût diriger ses efforts sur Berlin, j'aurais manqué de tout jugement militaire, et cette circonstance seule suffit pour prouver aux gens du métier que c'est un conte inventé pour donner de l'importance aux opérations de l'armée du Nord, qui couvrait cette capitale. Si jamais Napoléon manifesta l'intention d'un pareil mouvement au moment où l'orage allait fondre sur lui par la Bohême, je l'ignore; et ce ne put être qu'une ruse de sa part pour donner le change : il était trop habile pour rien faire contre les règles les plus simples de la stratégie, et je l'aurais bien servi en contribuant à propager un bruit aussi absurde.

Si je me suis laissé entraîner à une démarche violente, personne n'a le droit de l'aggraver par des calomnies; et mieux que tout autre, vous savez si j'y fus provoqué par d'indignes traitements.

Vous avez été investi à cette époque et durant bien des années de la confiance entière du maréchal duc d'Elchingen; jamais il n'eut de secret pour vous, et je vous prie, au nom de la vérité, de dire ce qui en est dans une lettre que je me propose de joindre à des Mémoires sur cette campagne.

Je ne vous parle pas de ma reconnaissance, de crainte d'influencer votre témoignage; je le désire nu comme la vérité.

Agréez, etc., etc.

Général Jomini.

Paris, le 10 juillet 1819.

Au même.

Mon cher Monsieur,

Vous m'avez dit hier que j'étais dans l'erreur, du moins quant à l'existence d'une espèce de plan de campagne. Vous assurez que, pour la première fois, le maréchal avait reçu sinon un plan complet, du moins un fragment qui expliquait le système général que l'Empereur voulait suivre.

L'ignorance où je suis resté jusqu'à ce jour de cette particularité vous prouverait que je n'ai pu communiquer ce que je ne savais pas, si déjà vous n'aviez eu bien d'autres moyens plus sûrs de vous en convaincre. D'après ce que vous m'avez dit, je réclame de nouveau un témoignage catégorique de ce qui s'est passé à ce sujet; personne n'est plus à même de le savoir

que vous, puisque la lettre du maréchal qui en rendait compte à l'Empereur a été votre ouvrage.

Agréez, etc., etc.

Général JOMINI.

Paris, le 11 juillet 1819.

Réponse de M. Cassaing.

Monsieur le Général,

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour réclamer mon témoignage sur un fait, dont la position que j'occupais en 1813, à l'état-major de M. le maréchal Ney, a dû me donner une parfaite connaissance.

Quelques écrivains vous ont accusé, dites-vous, d'avoir communiqué aux Alliés le plan d'opérations arrêté par Napoléon pour la seconde campagne de 1813, et dont le maréchal vous aurait donné connaissance.

Je ne refuserai jamais, dans aucune circonstance, de rendre hommage à la vérité. Je déclare donc que M. le maréchal, qui avait reçu peu de jours avant la rupture de l'armistice le plan dont il est question, ne vous l'avait pas communiqué, et je puis même ajouter avec certitude, pour le lui avoir entendu dire plusieurs fois depuis, *que voulant y faire préalablement quelques observations, son intention était de vous le faire connaître plus tard, c'est-à-dire le jour qui suivit votre départ de l'armée française.* La correspondance du maréchal avec Napoléon, qui doit se trouver au dépôt de la guerre, contient d'ailleurs l'attestation la plus formelle de ces faits.

Il était de mon devoir, Monsieur le général, de faire connaître la vérité sur une circonstance dont j'ai été témoin, et vous ne me devez aucun remerciement de l'avoir rempli. Je partage d'ailleurs entièrement votre opinion sur l'intérêt que vous auriez eu à cacher ce plan, si vous l'aviez connu.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

Monsieur le Général,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé : CASSAING.

Paris, le 15 juillet 1819.

A cette déclaration péremptoire du secrétaire du maréchal Ney vient s'ajouter le témoignage même de Napoléon à Sainte-Hélène, tel qu'on le lit au tome I, pages 1 et 2,

note *a*, des ***Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon***, volume écrit par le général de Montholon sous la dictée de l'Empereur (1).

« *a*. Napoléon parlant de ce général (Jomini) sur un « ouvrage publié en Allemagne au sujet de la campagne « de Saxe, dit :

« C'est à tort que l'auteur de ce livre attribue au géné- « ral Jomini d'avoir porté aux Alliés le secret des opéra- « tions de la campagne, et la situation du corps de Ney. « Cet offfcier ne connaissait pas le plan de l'Empereur. « L'ordre du mouvement général, qui était toujours « envoyé à chacun des maréchaux, ne lui avait pas été « communiqué ; et l'eût-il connu, l'empereur ne l'accuse- « rait pas du crime qu'on lui impute. Il n'a pas trahi ses « drapeaux comme A..., M..., B... ; il avait à se plaindre « d'une grande injustice ; il a été aveuglé par un senti- « ment honorable. Il n'était pas Français ; l'amour de la « patrie ne l'a pas retenu. »

Si Napoléon et le secrétaire intime de Ney sont d'accord pour justifier Jomini de l'accusation de trahison, on ne voit pas pourquoi ses détracteurs, y compris surtout M. le

---

(1) Ce volume, le premier des *Mélanges*, renferme des *Notes* de Napoléon sur quelques ouvrages militaires publiés pendant son règne ou sa captivité. Il débute par un chapitre portant ce titre : « Sept notes sur l'ouvrage intitulé *Traité des grandes opérations militaires*, par le général baron *Jomini* (*a*), 2° édition, 3° et dernière partie, contenant les campagnes de Bonaparte en Italie en 1796 et 1797 », et c'est après le nom de Jomini que se trouve la note *a* susmentionnée, qui est en sus des sept *notes* concernant les batailles de Montenotte, Lodi, Castiglione, Bassano, Arcole, Rivoli et la campagne d'Allemagne de 1797. Ajoutons que l'exposé de ces sept notes est précédé de cette appréciation du *Traité des grandes opérations* : « Cet ouvrage, dit Napoléon, est un des plus distingués qui aient paru sur ces matières. Ces notes pourront être utiles à l'auteur pour ses prochaines éditions et intéresseront les militaires. »

Évidemment si Jomini avait été le vil traître que ses détracteurs représentent, Napoléon ne se serait pas tant intéressé aux futures éditions de ses écrits.

général de Marbot, auraient le droit d'être plus sévères et de ne tenir aucun compte des démentis opposés à cette imputation.

En fait l'armistice de Parschwitz aurait pu aboutir à la paix au dernier moment; en ce cas, le transfert de Jomini du service de France à celui de Russie eût passé sans grand bruit.

Comme général russe, Jomini remplit ses nouvelles fonctions avec le même zèle militaire que celles qu'il venait de quitter; on comprend que pour lui, Suisse et initiateur dans l'art de la guerre, le sentiment de cet art relevé et cosmopolite, joint à celui des devoirs du service, allait avant toutes choses.

Quand les Alliés rédigèrent, à Trachenberg, leur fameux plan primitif de reprise des hostilités, lequel comprenait une marche de flanc sur Leipzig devant Dresde, Jomini y fit apporter d'importantes modifications, sans lesquelles leur armée eût été compromise entre l'Elbe, le Rhin et la mer du Nord, modifications qui eurent plus tard le plein assentiment du célèbre archiduc Charles, disgracié en 1813. Bien que ses avis n'aient pas été suivis ou aient été mal suivis par l'état-major coalisé, soit en attaquant Dresde trop tard et trop mollement alors que Napoléon n'y était pas encore, soit en ne se repliant pas sur le bon champ de bataille de Dippodiswalde, quand on apprit son arrivée à Dresde, soit enfin en se retirant trop tôt et trop loin, jusque derrière l'Eger, après les échecs des 26 et 27 août, Jomini n'en eut pas moins l'occasion de rendre encore de bons services dans les principales journées de cette grandiose campagne, à Dresde, à Culm, à Leipzig.

De nouveau ses services furent mal récompensés. La jalousie et l'intrigue, dans le grand aréopage militaire et politique de la coalition, avaient beau jeu contre cette nature franche et ardente, délicate et susceptible, intraitable en outre dès qu'il s'agissait des bons principes de la guerre qui étaient le dernier souci des courtisans. Trop au-

dessus des mesquines et cupides vanités qui tiennent tant de place dans les affaires de ce monde, trop peu soucieux de ses intérêts personnels et de ceux de ses camarades, ainsi que de leur amour-propre, il se laissa parfois entraîner à des propos vifs et inconsidérés, qui remontaient jusqu'aux souverains auprès desquels il exerçait ses hautes fonctions, et qui furent exploités à son détriment. Dès les premiers jours, d'intempérantes mais justes critiques l'avaient brouillé avec plusieurs de ses collègues qui n'étaient pourtant pas sans mérite, avec Radetzky et Toll entre autres, dont il avait rudement apprécié les projets et les plans. A propos de leur projet de retraite derrière l'Eger, il s'était même écrié devant tout l'état-major : « Quand on fait la guerre de cette façon il vaut mieux s'aller coucher ! »

On comprend qu'il n'en fallait pas tant pour que la bienveillance d'augustes monarques à l'endroit du général étranger et naguère ennemi s'en trouvât altérée.

Après la bataille de Leipzig, Jomini aurait préféré rester à Weimar, en dehors de l'invasion d'un pays qu'il servait naguère encore; mais il rejoignit l'empereur Alexandre à Francfort, pour veiller de plus près à ce qui allait se passer en Suisse. S'il ne réussit pas à préserver sa patrie de l'entrée des armées alliés, qui se fit frauduleusement par une intrigue bernoise et autrichienne, contraire aux intentions de la Russie, il fut assez heureux pour contribuer à faire écarter les projets qui menaçaient l'indépendance et l'intégrité de la Suisse, et pour assurer les droits des cantons de Vaud et d'Argovie, conformément, cette fois, aux promesses solennelles que lui avait faites l'empereur Alexandre, dès le surlendemain de la bataille de Leipzig.

Des écrivains malveillants ou mal renseignés lui ayant imputé, à cet égard, des démarches absolument opposées à ses actions, il adressa à l'historien Capefigue une lettre imprimée qui jette un grand jour sur ces événements et

sur la part réelle qu'il y prit (1). Il n'était pas non plus partisan de l'écrasement de la France. Par un reste d'attachement à ses anciens drapeaux, autant que par une sage politique au point de vue russe et européen, il estimait que la France ne devait pas être trop amoindrie et il aurait voulu qu'on lui laissât, pour contrebalancer la prépondérance de l'Angleterre et de l'Allemagne, la forteresse d'Anvers et la ligne du Rhin. Il fit la campagne de France, en 1814 et 1815, sans prendre part aux opérations, si ce n'est par quelques conseils qu'on vint lui demander aux heures de perplexité où les généraux alliés croyaient tout perdu. Il assista aux congrès de Vienne en 1815, d'Aix-la-Chapelle en 1818, de Vérone en 1823, parmi les conseillers de l'empereur Alexandre.

Nommé général en chef en 1826, à l'occasion du couronnement de l'empereur Nicolas, il accompagna ce souverain dans la campagne de Turquie de 1828. On lui doit entre autres les mesures principales qui amenèrent la prise de Warna, et de sages directions pour la campagne de 1829. La Russie lui est aussi redevable de la création de son académie militaire, excellente institution qui, mieux dirigée qu'elle ne l'a été dans son application, eût donné de précieux résultats.

En 1837, chargé spécialement de l'instruction militaire du grand-duc héritier, il rédigea dans ce but les divers chapitres de son *Précis de l'art de la guerre*, résumé dogmatique de ses écrits didactiques, devant servir de guide au répétiteur du jeune prince. Lui-même, ensuite, ajoutait les développements nécessaires. La même année, ainsi qu'en 1843, époque où il habitait Paris, il fut appelé à rédiger deux mémoires restés inédits sur la *Défense de la Russie par un bon système de forteresses* et sur la *Politique militaire de la Russie*. Plus tard il y joignit

---

(1) *Lettre du général Jomini à M. Capefigue sur son histoire de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*. Paris, 1841. Brochure in-8° de 24 pages.

un intéressant cahier de vues politiques et administratives intitulé *Rêveries*, où il recommandait plusieurs des réformes qui s'effectuèrent peu à peu et en partie, y compris l'émancipation des serfs. Sa constante idée de politique générale était de se prémunir contre la prépondérance de l'Angleterre et contre le monopole de la puissance maritime qu'elle tendait à s'attribuer. Il voyait dans une alliance de la Russie et de la France les meilleures garanties d'un équilibre des mers, sans lequel l'équilibre européen n'était qu'un leurre. Navré par l'alliance anglo-française et par la guerre de 1854, il se rendit à St-Pétersbourg, malgré ses 75 ans et l'état déplorable de sa santé, pour assister à quelques conseils de guerre, où ses avis ne furent, comme d'habitude, que tardivement écoutés. Ils lui méritèrent néanmoins la confiance et l'affection de l'empereur Nicolas et un rescrit très flatteur avec le collier de St-André, de la main d'Alexandre II. Quatre mois plus tard, il repartit très malade pour le Midi, séjourna à Bruxelles jusqu'à la fin de la guerre, puis retourna à Paris. Il en sortit quelquefois encore pendant l'été pour séjourner en Bretagne ou dans le Loiret, chez ses enfants, ou aux eaux d'Evian, et en Suisse en 1858 et 1859. A Lausanne il reçut un accueil empressé, bien différent de celui qu'il y avait trouvé, malgré les services rendus à la Suisse, trente ans auparavant, époque où l'opinion qu'il avait trahi Napoléon était encore accréditée. Les autorités vaudoises le fêtèrent. Le Conseil d'État lui offrit un dîner officiel, fit faire son portrait, pour le musée de Lausanne, par son compatriote Gleyre, habitant alors Paris ; portrait peu réussi par parenthèse, et où, à part le haut front aux plis soucieux et la bouche fine et narquoise, tout à fait dignes d'un illustre pinceau, rien ne rappelle la tournure élégante, élancée, la tête bien portée de l'original (1). La

(1) On assure que Gleyre, qui aimait à passer pour républicain accentué et pour « refuser la croix », répugnait à ce portrait d'un compatriote sous uniforme russe, trop couvert de croix et de cordons.

Société militaire fédérale le nomma l'un de ses membres honoraires ; il fut si touché de ces témoignages de sympathie qu'il eut un moment l'idée de se fixer à Lausanne et d'y finir ses jours. Mais Paris l'emporta ; c'était son séjour de prédilection, auquel le rattachaient de nombreux liens de famille, par sa femme d'origine parisienne et par deux de ses filles mariées en France. Disons, en passant, qu'une autre de ses filles et ses deux fils étaient Russes et fort bien établis en Russie ; de sorte que l'alliance qui faisait le fond de sa haute politique se trouvait déja réalisée dans son intérieur et pouvait bien n'être qu'un des échos de sa charmante retraite de Passy ; les deux nationalités manquaient rarement de s'y rencontrer en nombre aux principaux anniversaires, notamment au 6 mars, luttant de soins attentifs et de tendre respect autour du vénéré patriarche. C'est là, rue de la Tour 129, que quelques jours après son quatre-vingt-dixième anniversaire, Jomini fut atteint d'une dernière crise qui l'enleva le 22 mars 1869.

Bien que depuis longtemps accablé de maux de toute espèce : fièvre, catarrhes, gastrite, surdité, puis cécité presque complète, maux dont il se plaignait constamment en les mettant sur le compte de son bain de la Bérésina, l'esprit resta lucide et actif jusqu'aux derniers moments. Deux mots de stratégie lui redonnaient sa vivacité de trente ans. Retenu sur son fauteuil de misères, son plaisir était d'avoir des nouvelles des travaux militaires de tous genres : publications, camps de manœuvres, armements, etc., qui se faisaient en Europe, de causer des éventualités de guerres ou des guerres présentes, en les comparant aux siennes. Alors il s'étendait sur le récit des opérations auxquelles il avait pris part, passant légèrement sur les batailles pour appuyer sur les mouvements préparatoires et décisifs. Sa mémoire était sûre et inépuisable, sa diction claire, animée ; ses digressions, nombreuses et pleines d'à-propos, ramenaient toujours l'auditeur à des conclusions d'une grande justesse sur le fond

du sujet lui-même. Voyant peu de monde depuis qu'il était octogénaire, il recevait cependant volontiers quelques visites d'officiers français ou étrangers, russes, belges, suisses, américains, qui se faisaient un devoir et une fête, passant à Paris, de lui présenter leurs hommages. Il entretenait aussi avec plusieurs d'entre eux une correspondance suivie, souvent signée « Moribondus », se préoccupant sympathiquement de leurs travaux, ne manquant jamais l'occasion d'encourager leurs efforts et de leur donner de salutaires conseils et renseignements. C'est vraiment dommage qu'il n'ait pas été à même de dire son mot sur les Mémoires Marbot, écrits dix ans avant sa mort, mais tenus secrets, on ne sait pourquoi, jusqu'en 1890. Sans nul doute Jomini eût trouvé étrange qu'un colonel qui eut la malechance, le 18 juin 1815, de s'immobiliser vers Moutiers alors qu'il eût pu amener Grouchy sur le champ de bataille de Waterloo et épargner ainsi à la France le plus grand de ses désastres, ait encore l'aplomb de vouloir juger en souverain et dénigrer à plaisir tous les participants aux guerres de l'Empire, sauf lui seul, cela va sans dire.

Décembre 1892.

Baron NICOLAS DE JOMINI;

Baron EUGÈNE DE JOMINI, Lieutenant de hussards de la Garde russe;

Comte MAURICE DE COURVILLE, Ingénieur de la Marine française;

Madame DE ZINOVIEF, née DE JOMINI et ses Fils;

Madame PAULMIER-BARONCOURT, née DE JOMINI;

Comtesse DE COURVILLE, née DE JOMINI;

Madame ADÉLAIDE YOUCHKOFF, née DE JOMINI;

Madame D'ALBENAS DE SULLENS, née JOMINI;

Mademoiselle MARY COOKE, alliée JOMINI.

Paris. — Imprimerie L. Baudoin, 2, rue Christine.


Gaylord
SPEEDY BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.